LA REVUE

L A R E I I D

Laboratoire de Recherche sur l'Economie Informelle,
Les Institutions &Le développement

Président d'honneur de la revue

Pr.Mustapha DJAAFOUR

Directeur de la revue

Pr. Chaib BOUNOUA

Comité de rédaction :
Pr. Chaib BOUNOUA, Université de Tlemcen Algérie
Pr. Wassila LAACHACHI TABET, Université de Tlemcen, Algérie
Dr Nouria GHAZI, Université de Tlemcen, Algérie
Dr Leila KHOUANI , Université de Tlemcen, Algérie

Comité Scientifique :
Pr. Philippe ADAIR (Université Paris 12) France
Pr Abdelmadjid AIT HABBOUCHE (Université d'Oran), Algérie
Pr Ouahiba AIT HABBOUCHE (Université d'Oran), Algérie
Pr Abderrahmane ABEDOU (CREAD) Algérie
Pr Nasredine BEDDI (Université de Tlemcen) Algérie
Dr Belaid ABRIKA (Université de Tizi-Ouzou), Algérie
Pr Abderrezak BENHABIB(Université de Tlemcen) Algérie
Dr youghurta BELLACHE (Université de Bejaia), Algérie
Pr Mohamed BENBOUZIANE (Université de Tlemcen) Algérie
Pr Kouider BOUTALEB (Université de Tlemcen) Algérie
Pr Chaib BOUNOUA (Université de Tlemcen) Algérie
Pr Jean Pierre CASSARINO (IRMC, Tunis)
Pr Bouchama CHOUAM, Université d'Oran, Algérie
Pr Nasredine CHERIF (Université de Tlemcen) Algérie
Pr Amaziane FERGUENE (Université de Grenoble), France
Pr Abdelhamid HAMMOUDI (INRA, Paris), France
Pr. Nacereddine HAMMOUDA (CREAD) Algérie
Pr Abdellatif KERZABI (Université de Tlemcen) Algérie
Pr Lyazid KICHOU (Université d'Amiens, Picardie), France
Pr. Wassila LAACHACHI TABET, (Université de Tlemcen) Algérie
Dr Moundir LASSASSI (CREAD), Algérie
Pr Saib MUSETTE (CREAD) , Algérie
Pr Ahmed TESSA (Université de Tizi Ouzou), Algérie
Pr. Christian PALLOIX, (Université d'AMIENS), France
Pr Nasser YOUCEF(Université de Malaya), Malaisie

Secrétaire de rédaction
Abdelkrim Ouhrani , Université de Tlemcen, Algérie

Correspondance & Abonnement(secrétariat) :
Abdelkrim Ouhrani , Université de Tlemcen, Algérie

Laboratoire LAREIID (Laboratoire de Recherche sur l'Economie Informelle, les Institutions et

le développement)
E-mail : labolareiid@yahoo.fr

Consignes & critères de publication

Le manuscrit doit être saisi en format **Word**
L'article doit être **inédit**, rédigé dans un style académique, accompagné d'un résumé ne dépassant pas 100 mots est en **Times New Roman** taille 10 et interligne simple, il décrit les principaux arguments selon la technique IMRAD
La présence d'une liste de mots clés et le CODE JEL est indispensable.
Le texte complet doit être compris entre 15 et 20 pages, y compris le résumé, les tableaux et figures, les références bibliographiques, en respectant les marges suivantes : **Times New Roman** taille 10 pour les articles en Français et Anglais et le **Traditionnal Arabic** taille 12 pour les articles en arabe, **Interligne** simple comme sur cette page.
L'intitulé, le nom(s), prénom(s) et de l'auteur, l'affiliation et l'adresse e-mail doivent figurer en tête du texte.
Les tableaux, les graphiques et diagrammes doivent être numérotés en chiffres arabe, suivis par un titre, et être mentionnés dans le texte.
Les références bibliographiques sont **Times New Roman** taille 8 et doivent être en ordre alphabétique en respectant les normes internationales de citations d'articles, ouvrages et actes de colloques, comme suit :
(Article) Bounoua**,** C**.** (2002) Le rôle des facteurs institutionnels dans le processus d'illégalisation de l'économie Algérienne. *Economie & management*, 1, 147-168.
(Ouvrage) Cutler, T., Williams, K., and Williams, J. (1986) *Keynes, Beveridge and beyond*. London: Routledge.
(Chapitre d'ouvrage) Bantz, C.R., (1995) Social dimensions of software development. *In*: J. A. Anderson, ed. *Annual review of software management and development*. Newbury Park, CA: Sage, 502-510.
(Actes de colloques) Silver, K. (1991) Electronic mail: the new way to communicate**.** *In***:** D.I. Raitt, ed. *9th international online information meeting*, 3-5 December 1990 London. Oxford: Learned Information, 323-330.
(Thèse) Agutter, A.J. (1995) *The linguistic significance of current British slang*. PhD. Edinburgh University.
Les articles seront soumis, pour évaluation, à un comité de lecture (Blind Peer Review) qui émettra un avis de publication, ou le cas échéant, le rejet ou le renvoi de l'article à son auteur (s) pour d'éventuelles corrections ou modifications.